



Les nouvelles du CAST sont disponibles sur: www.cas-togo.org

Sommaire:

- **Mot de la Directrice**
- **Evolution des enfants**
Les mamans et les professionnels
- **Les travaux en cours**
- **Les nouvelles d'Avenir et de ses antennes**
- **Nous aider**

1^{er} Semestre 2017
Rédigées par Mana YEVU
et Emmanuelle RIVIERE



MOT DE LA DIRECTRICE

« *L'homme bon ne regarde pas les particularités physiques mais sait discerner ces qualités profondes qui rendent les gens humains, et donc frères* », Martin Luther King.

Nous venons de terminer un semestre de l'année 2017 avec plusieurs réalisations à notre actif.

Bientôt la rentrée !

Une réorganisation et une planification s'annoncent. Un moment que j'appréhende mais que j'aime également : gérer les projets de chaque enfant et de la structure, savoir motiver mon équipe et mettre chaque collaborateur à l'aise dans son travail. Un moment idéal pour aller sur le terrain, écouter, conseiller, responsabiliser pour pouvoir déléguer.

Grâce à chacune de vos qualités profondes et vos dons, je trouve toujours de l'énergie pour faire avancer les choses.

Au nom de tous les enfants, de tous mes collaborateurs et en mon nom personnel, je remercie tous les parrains, marraines et tous nos partenaires pour tout votre soutien sous toutes ses formes.

Un merci également à la Fondation Contactions qui, en 2016, s'est plus rapprochée du CAST pour faire face aux salaires et à certaines charges en retard.

Vous avez tous contribué à faire sourire et à rendre la dignité à plusieurs centaines d'enfants en difficultés. Nous espérons pouvoir compter sur le soutien de chacun de vous dans le futur.

Mana YEVU

EVOLUTION DES ENFANTS



Les enfants du CAST, malgré leur histoire personnelle parfois très difficile, nous transmettent, une belle leçon de vie.

C'est toujours un bonheur de les retrouver, de les entendre chanter, de les voir sourire et surtout de pouvoir observer l'aptitude qu'ils ont à cohabiter et à se serrer les coudes.

En ce premier semestre, 3 enfants ont été accueillis au CAST et un de nos enfants a quitté le CAST. Ce dernier été adopté par une famille française après avoir passé 4 années avec nous. Son départ a été difficile à vivre, tout particulièrement pour les mamans qui ont aimé et choyé cet enfant comme si c'était le leur.

Nous souhaitons à cette famille adoptive, beaucoup de joie et de bonheur avec ce petit bonhomme très apprécié de tous les enfants et adultes du CAST. Vous voulez connaître comment se passe l'adoption au Togo ? Les réponses se trouvent en annexe 2.

Mi-juin, ASF (Amour Sans Frontière) a pris en charge l'opération de Bruno. Il était devenu urgent de corriger son amputation. L'opération a bien réussi. Il peut marcher à nouveau avec sa prothèse. Toutefois, cette dernière devra être réadaptée régulièrement.



LES MAMANS DU CAST

Les mamans du CAST sont des professionnelles qui contribuent avec beaucoup d'amour à l'éducation des enfants. Jour et nuit, les mamans et les auxiliaires sont présentes auprès des enfants.

Pour répondre aux besoins de tous les enfants actuellement accueillis au CAST, deux autres nourrices et une éducatrice ont été recrutées pour respecter le ratio personnel encadrant/enfant présent de jour et de nuit.



LES PROFESSIONNELS



Ils sont nombreux mais on ne les voit pas toujours avec les enfants, toutefois ils contribuent énormément au bon déroulement de la vie au CAST et à son évolution.

André, toujours appliqué dans sa cuisine pour régaler les papilles de ses visiteurs. Sa joie de vivre est un vrai bonheur et son enthousiasme, véritablement contagieux.

Dans les plus petits détails, il sait répondre aux souhaits les plus exigeants des visiteurs. Présent depuis longtemps au CAST, il est également très investi auprès des enfants et du projet.



Angèle, secrétaire-caissière, elle est aussi responsable du parrainage. Toujours prête à servir dans n'importe quelle condition, elle est souvent distinguée par son sourire.



Christian, le chauffeur, un professionnel polyvalent. Toujours au rendez-vous pour accueillir les visiteurs avec le sourire, il est également disponible pour les travaux des champs.

Il est aussi prêt à partager ses connaissances locales et faire découvrir la culture du pays. (Christian est aussi toujours de bon conseil pour marchander un article au marché !)



Edem, les poules, les pintades et les champignons n'ont pour lui aucun secret. Toujours souriant et serviable, il veille très fièrement sur les animaux et sur la culture de champignons.



Jacques, chargé de programmes, ne compte pas ses heures supplémentaires. Très engagé pour la mise en œuvre des recommandations de l'audit des centres d'accueil d'enfants vulnérables au Togo effectué par le Gouvernement Togolais, il a tout fait pour que le CAST puisse déposer son dossier d'agrément dans les délais exigés.

Au Togo, 120 centres d'accueil d'enfants ont été audités pour améliorer la qualité de l'accompagnement et de la prise en charge des enfants vulnérables placés dans les centres d'accueil et d'hébergement. Le CAST a reçu un avis très favorable mais il doit faire des réajustements et déposer sa demande d'agrément* dans un délai imparti.

*Pour en savoir plus et si vous n'en avez pas encore eu connaissance, vous trouverez les documents relatifs à cet audit en annexe 1.



Kassim, infirmier diplômé d'État, il sait faire taire tous les bobos des enfants afin de leur garantir une meilleure santé. Son arrivée au CAST donne un peu de repos aux mamans.



Komi 1, le pharmacien agriculteur, est responsable de la distribution des médicaments dans la pharmacie. Toujours souriant et aimable, disponible et réfléchi, il aime partager son temps entre la pharmacie et le champ. "Il faut manger avant de prendre les médicaments."



Komi 2, s'occupe de l'animation des enfants et du soutien scolaire, il assure aussi le suivi des enfants en famille d'accueil.



Raoul, vrai maître du maraîchage. Ses cultures sont très bien tenues. Il est aussi curieux de découvrir de nouveaux légumes et différentes graines importées d'Europe pour les tester dans la terre africaine. Très rigoureux dans son travail, il a su apporter une âme à son lieu de travail.



Salomon, Comptable et chef du personnel du CAST, espère qu'une solution financière sera trouvée pour répondre à l'audit qui exige que les salaires suivent une grille salariale établie par l'État.

Vos solutions sont les bienvenues, merci de nous contacter.

LES TRAVAUX EN COURS

Vers une indépendance totale en énergie solaire au CAST

Le CAST vient d'installer vingt panneaux photovoltaïques sur les 60 offerts par un parrain. Facteur de production d'énergie, cette installation contribue au bien-être des enfants et du personnel.

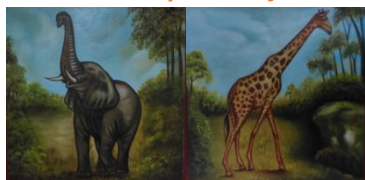
Ces nouvelles installations énergétiques vont désormais permettre au CAST d'économiser au moins 60% des dépenses en électricité qui s'élevaient en moyenne à plus de 2500€ par an tout en alimentant les bureaux, dortoirs des enfants, l'infirmerie et pharmacie, la salle d'informatique, la cuisine et les chambres d'hôtes sur une superficie de 1600 ares. Si les 20 panneaux produisent une puissance de 6KVA, il en reste encore 40 à installer pour une utilisation 100% solaire.

Nous remercions vivement les associations Solidarité de Dassault et Avenir Togo77 pour leur soutien financier dans l'installation de ces panneaux.

Au revoir aux coupures intempestives de l'électricité nuisant au bon déroulement des activités. En avant la politique d'autonomisation du CAST !



Un nouveau parc de jeux



Un éléphant, une girafe, des dessins ici et là, une clôture multicolore, divers jeux : un toboggan, une case de lectures, des balançoires, etc... dans un espace vert. Nous sommes dans le parc de jeux du CAST.

Cet espace a été créé pour contribuer au

développement affectif, cognitif et social des enfants en général, et particulièrement des enfants placés en famille d'accueil lorsqu'ils reviennent au CAST pour des périodes de vacances.



Une première dans la préfecture de Kloti, cet

espace offre aux enfants une belle aire de jeux ainsi que la possibilité de participer à des activités culturelles et artistiques.

Le parc sera ouvert pendant les vacances, congés, les week-ends et les mercredis après-midi. Il proposera diverses activités pour le développement de la créativité et de la curiosité, l'apprentissage de la vie collective, ainsi qu'une initiation à la lecture pour les enfants.

Nous témoignons notre

gratitude à M. Kokoroko Norbert, artiste illustrateur et à Natacha, une volontaire en service civique qui ont su

utiliser leurs talents pour rendre attrayant ce parc de jeux destinés aux enfants. Ce rêve est devenu une

réalité grâce au soutien financier de l'association Talents et Partages que nous remercions vivement.

L'infirmierie et dépôt médicaments ouverts.

Finis les tracasseries de l'hôpital, notre infirmerie est désormais opérationnelle. Avec l'aide de Kassim, infirmier diplômé d'État, le CAST bénéficie d'une aide précieuse. Les enfants peuvent avoir accès aux premiers soins à tout moment, cela évite de devoir se rendre à l'hôpital et d'y attendre parfois des heures. Les habitants des environs peuvent également s'y rendre pour y recevoir des soins ou des conseils.



Soutenu par Komi, qui apporte un soutien important dans la gestion des médicaments, l'équipe du CAST vient de faire un grand pas avec la mise en place de cette infirmerie et dépôt médicaments. Selon les normes et

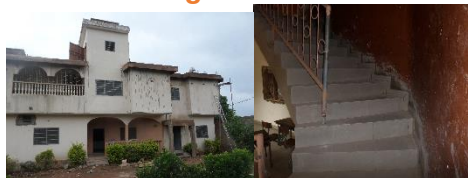
standards des structures d'accueil d'enfants vulnérables, toute structure qui accueille les enfants à partir de la naissance doit disposer d'une infirmerie dans ses murs.

Nous témoignons ici, toute notre gratitude à tous nos donateurs qui ont contribué à l'accomplissement de ce précieux projet. Un merci à toute l'équipe d'Avenir Togo 54 et spécialement à Faby Weber qui nous a légué tout le matériel médical du cabinet de son mari, Jean Marc Weber, qui nous a quitté il y a maintenant un an. Le CAST ne t'oubliera jamais.

Nous remercions également la pharmacie du Vully à Sugiez et Avenir Togo 94 qui, par leurs dons en matériel et en médicaments, nous sont d'une grande aide ; ainsi que la fondation Contactions, pour l'installation du comptoir et l'achat des premiers médicaments.

Les personnes qui désirent faire un don pour l'achat des médicaments peuvent le faire en contactant directement le CAST ou Avenir Togo en France ou Contactions en Suisse.

Aménagement du bâtiment



Le bâtiment principal des enfants est en réaménagement.

De l'escalier à la dalle, du sol aux murs, tout a été revu pour rendre plus confortable le milieu de vie des enfants. Grâce à Avenir Togo 77, l'escalier de l'entrée principal du bâtiment a été repris. Vous pouvez désormais monter l'escalier sans faire attention à votre tête. Une porte a été créée à l'entrée principale pour fournir un accès direct à la terrasse des enfants.

La dalle du toit n'était plus étanche. Il était urgent de remédier à ce problème et de protéger les bordures de la dalle. La Fondation la CAUSE a pris en charge ces travaux. À présent, la dalle est redevenue imperméable et les fenêtres sont protégées des eaux de pluies.

Pour plus de commodité, tout le sol et le mur de la terrasse des enfants ont été carrelés. Des fenêtres ont été créées pour favoriser une aération des dortoirs des nourrissons. Ces travaux ont été possibles grâce au soutien de la fondation Contactions.

Nous remercions les fondations la CAUSE et Contactions ainsi qu'Avenir Togo 77 pour leur très grande aide.

Une grande partie de la peinture du bâtiment a été abîmée lors des travaux, cependant, ces travaux rendent les locaux plus confortables et agréables. Nous penserons au reste au fur et à mesure.

La ferme école

Nous sommes très heureux de vous dire que la ferme école avance tout doucement.

Grâce aux donateurs, nous avons aujourd'hui, une bergerie, un hangar, deux autres pièces avec terrasse, des toilettes sèches, une dizaine de moutons, des pintades et des poules. Le CAST met tout en œuvre pour avoir cette ferme école afin de permettre aux jeunes de pouvoir s'investir dans leur choix de formation.

Nous remercions vivement le PGICT (Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres) pour tout son soutien ainsi que tous ceux qui ont fait des achats de moutons, de bœufs et/ou participé à la construction et à l'achat d'arbres. Nous avons encore besoin de vous pour avancer.

NOUVELLES D'AVENIR TOGO ET DE SES ANTENNES

« *L'enfant d'aujourd'hui sera l'adulte de demain* », Maria Montessori.

J'ai séjourné au CAST en mars de cette année.

C'est toujours un véritable plaisir que d'être accueillie dans ce bel endroit et de vivre entourée de personnes, adultes et enfants, si accueillantes et chaleureuses.

Ce séjour a été bien rempli et encore très riche en échanges et en enseignements.

Déjà bien informée par Mana, un long échange avec Jacques m'a permis de faire le point sur l'audit, de mieux comprendre les enjeux et d'entrevoir le travail que le CAST allait devoir mener pour déposer son dossier d'agrément et l'obtenir.

Nous avons pu discuter très précisément des points sur lesquels la formalisation était requise. Travaillant en protection de l'enfance en France, j'ai proposé de collaborer et de partager des informations (projet d'établissement, projet pour l'enfant, dossier de l'enfant, procédure d'adoption et protection de l'enfance de manière générale) pouvant contribuer à la réflexion et peut-être au montage de ce dossier.

Cela m'a aussi permis de faire part du contenu de cet audit aux différents membres d'Avenir Togo.

J'ai également pu rencontrer Mélanie Egger de la fondation Contactions, puisqu'elle séjournait au CAST au même moment.

Une très sympathique rencontre et l'occasion idéale pour échanger de différents objectifs de travail et du soutien que nous pouvons apporter au CAST au travers de Contactions et d'Avenir Togo.

Ce séjour a aussi été l'occasion de vivre et de partager, avec les professionnels et les enfants du CAST, deux grands moments que sont l'arrivée et le départ d'un enfant.

Je souhaite partager avec vous, quelques-uns de ces instants.

Le départ d'un enfant par le biais de l'adoption :

Arrivée pendant la mise en relation entre un enfant du CAST et ses parents adoptants, j'ai pu observer tout ce que le CAST avait mis en place pour rendre possible la construction progressive de ce lien si important et singulier, puis, le départ de l'enfant avec ses parents.*

Constatant qu'il y avait encore des questions chez les enfants et à la demande de Mana, j'ai réuni quelques enfants et adultes pour évoquer ce départ, préciser le déroulement et le cadre de la démarche d'adoption, tant du côté d'un enfant que du côté des adoptants. Rassurés, chacun a pu reprendre le cours de ses activités.

Je souhaite moi aussi beaucoup de bonheur à ce petit bonhomme et à ses parents.

*Pour en savoir plus, vous trouverez en annexe 2 un document sur le cadre de l'adoption et sur la mise en relation.

L'accueil d'un enfant :

Il est arrivé aujourd'hui au CAST, à l'âge de 4 jours.

Il a fait la route en moto dans les bras d'un professionnel du service social de la région.

Nous l'accueillons sous l'apam avec les personnes qui l'accompagnent : les professionnels du service social et le couple qui l'a découvert.

Nous entendons les explications que le couple donne, elles sont données en ewe, puis traduites en français :

Tout petit bébé de quelques heures, il a été trouvé par ce couple, voisins de la maison où il a été déposé.

Le couple a tenu à l'accompagner pour s'assurer du lieu où il allait être pris en charge, tous deux sont très éprouvés. Ils racontent que le village était alors en pleine cérémonie de funérailles, beaucoup de monde était présent. Ils n'ont pas connaissance des circonstances de sa naissance, ni de la mère qui l'a mis au monde.

La femme explique qu'elle enterrait son père, la naissance de cet enfant est comme un retour de son père sur cette terre. Confier cet enfant est donc particulièrement déchirant pour elle. Elle a toutefois décidé de procéder à sa déclaration et de faire appel aux services compétents.

Nous prenons connaissance de l'ordonnance du juge pour enfant qui confie le petit garçon au CAST.

Une prière est dite pour accueillir ce petit bébé, nous chantons ensuite pour lui souhaiter la bienvenue.

Je reste admirative devant le travail effectué par Mana et l'ensemble des professionnels du CAST. Leur travail est considérable en termes de responsabilités tant le champ de leurs missions est étendu. Il leur faut en priorité être présent du côté de l'accompagnement des enfants avec tout ce que cela sous-entend (soutien affectif, éducation, scolarisation, formation, santé, relation avec la famille biologique, avec les familles d'accueil...), du côté de la gestion de la structure (agrément, comptabilité, gestion du personnel, montage de projets, entretien des bâtiments...) mais aussi, et cela s'ajoute en termes de travail et d'inquiétudes, la recherche continue de fonds pour assurer la pérennité de ce beau projet.

De toute cette construction, de cet accompagnement dépend le sourire des enfants, le fait qu'ils puissent mener une vie d'enfants et ainsi devenir des adultes responsables.

Il s'agit bien là de notre objectif commun.

Aujourd'hui, nous devons nous mobiliser encore pour soutenir le CAST car la question des salaires des professionnels et des exigences de l'État togolais est effectivement un problème auquel il va falloir trouver une solution.

Les marchés et autres manifestations sont très intéressants pour faire connaître l'association et ce qu'elle soutient :

En septembre, Avenir Togo sera présente au Landreau (44) dans le cadre d'un festival autour du livre. Audrey Caillaud, nouvelle marraine Avenir Togo, a proposé qu'Avenir Togo soit bénéficiaire de cette manifestation.

En septembre également, Avenir Togo 54 organisera un repas africain à Labry.

En novembre et décembre, vous retrouverez Avenir Togo sur les marchés dont les lieux et dates vous seront communiqués ultérieurement.

La boutique Kétéké permet aussi l'achat en ligne d'artisanat en provenance de CAST :

<https://www.alittlemarket.com/boutique/keteke-2653699.html>

Nous espérons que ces actions nous permettront de développer le parrainage car cette forme de soutien constitue un apport régulier qui répond aux besoins élémentaires des enfants, à leur bien-être et à leur accompagnement au quotidien.

De nombreux enfants sont encore en attente de parrainage, n'hésitez pas à nous contacter.

Emmanuelle Rivière
Présidente d'Avenir Togo

Annexe 1 : Résultats de l'audit

Les résultats du CAST

△ Le décret concernant la création et la gestion des centres d'accueil pour enfants date de 2010. L'audit a été réalisé octobre 2015 au CAST.

Le résultat a été communiqué en janvier 2017.

△ Il résulte qu'un agrément des structures d'accueil d'enfants est maintenant obligatoire au Togo et que le dossier de demande d'agrément est à déposer en juin 2017.

Les résultats du CAST

La cotation est faite de 0 à 3, 0 étant la meilleure note.

Concernant :

► La « **gestion** du centre » (item « pilotage »), quelques points sont à revoir concernant l'élaboration du budget prévisionnel de la structure.

► La question de « **l'admission** ».

Un travail est à revoir et à prévoir concernant le profil des enfants que le CAST souhaite accueillir.

Il est également demandé une formalisation de la procédure d'admission.

Ces questions ont fait émerger le projet de nommer un référent par enfant.

► La note concernant la « **structuration** » concerne essentiellement l'application des Normes et Standards ainsi que l'organigramme du CAST (il doit être actualisé et affiché).

► Concernant l'item « **qualité / vie quotidienne** », l'audit préconise une meilleure qualification du personnel (avec notamment des connaissances en Protection de l'Enfance), un meilleur taux d'encadrement et une amélioration de la qualité des repas.

► L'audit a relevé l'adéquation des espaces ainsi que le respect des normes de sécurité et d'hygiène pour ce qui concerne **les locaux**.

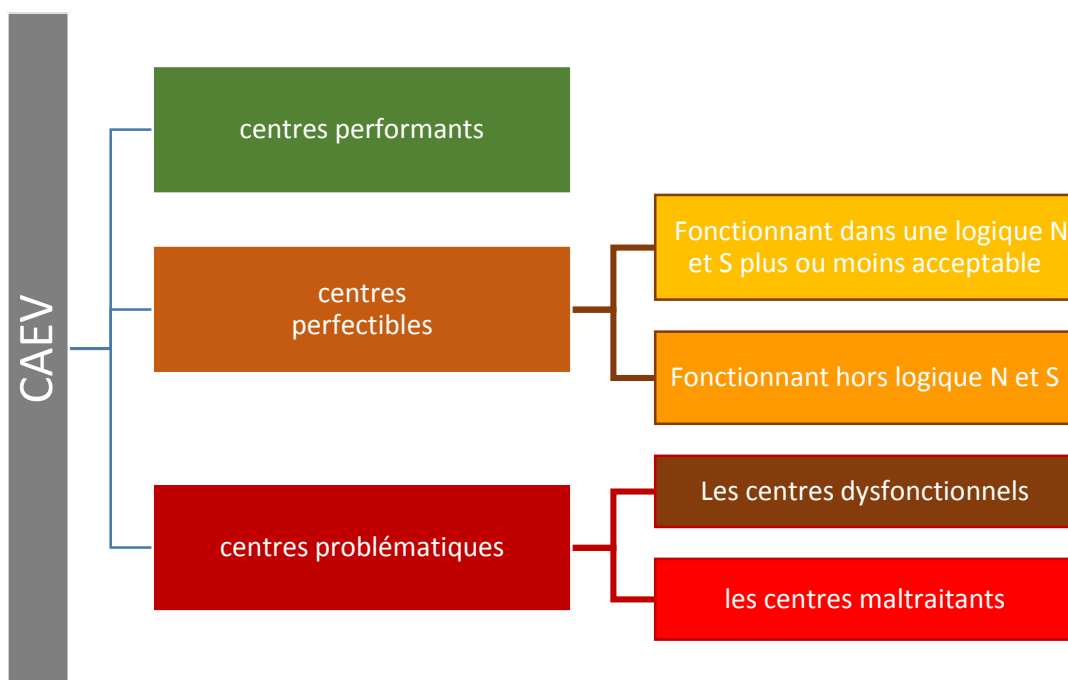
Il reste des choses à revoir du côté des issues de secours et des consignes de sécurité (affichage).

► Concernant le **respect des droits des enfants et des représentants légaux**, l'audit a souligné le manque de relation avec les parents et insisté sur leur place auprès de l'enfant dans sa prise en charge afin de limiter la durée de prise en charge par le CAST.

► La plus mauvaise note est attribuée au point qui concerne la **sanction**. Il s'agit seulement d'un manque de clarté concernant les règles et les limites. Ce sera donc un point à formaliser et à travailler.

► L'audit préconise la mise en place d'un **projet individualisé** qui devra passer par une formalisation.

Nom du centre	Cotation thématique (Cf. page 1-AUDIT 2, synthèse)							
	Pilotage	Admission	Structuration	Qualité Vie quotidienne	Locaux	Parents	Sanction	Projet Individuel
Centre d'action sociale au Togo	1,3	1,6	1,8	1,1	1,0	1,8	2,0	1,6
Note moyenne sur 24 structures de la région des plateaux.	1,96	1,86	2,10	1,47	1,6	1,67	1,73	1,63



Conclusion :

Le CAST se situe dans « les perfectibles fonctionnant dans une logique Normes et Standards plus ou moins acceptable ».

Annexe 2 : la procédure d'adoption

Il nous semble important d'évoquer tous les préalables à cette démarche singulière. Vous aurez ainsi une information exacte de la procédure et du rôle du CAST dans le départ de ce petit garçon.

Le Togo a ratifié la Convention de La Haye le 1^{er} février 2010, la procédure d'adoption est donc une démarche très cadrée.

► Du côté des États signataires :

La convention de La Haye énonce les quatre principes directeurs de l'adoption internationale :

- L'intérêt supérieur de l'enfant doit être la considération primordiale ;
- Le principe de subsidiarité qui signifie que l'adoption internationale ne doit être envisagée que lorsqu'il ne peut être trouvé dans l'État d'origine de l'enfant une solution nationale ;
- Le passage obligé par des organismes agréés. Selon l'article 21 de la convention des Nations Unies du 20 novembre 1989 relative aux droits de l'enfant, les adoptions doivent être effectuées par des autorités et organes compétents. Pour pouvoir être agréés, ces organismes doivent avoir démontré leur aptitude et satisfaire à un certain nombre d'exigences minimales (but non lucratif, qualifications morales et professionnelles ...). Les adoptants doivent à minima s'adresser à l'autorité centrale de leur pays ;
- La prohibition des profits indus afin d'éviter et de prévenir l'enlèvement, la vente ou la traite d'enfants.

La présente Convention interdit les démarches directes des futurs parents adoptifs auprès de l'autorité centrale, de tout autre autorité publique, organisme agréé, ou centres d'accueil d'enfants de l'État d'origine.

► Du côté de l'enfant :

L'adoption d'un enfant ne peut se faire que lorsqu'on a conclu à son adoptabilité.

Cet enfant doit être réellement sans famille ou sans aucune famille biologique en capacité de s'occuper de lui à moyen ou long terme ou de maintenir les liens.

Au CAST, très peu d'enfants sont concernés par ce projet, il y a en effet très peu d'enfants sans famille plus ou moins proche. Si elle ne peut s'occuper de lui, cette famille existe et n'a pas abandonné cet enfant. Contrairement aux idées reçues, il y a également très peu d'enfants orphelins au sens stricte du terme accueillis au CAST.

Pour être adoptable, un enfant doit être déclaré « abandonné » sur le plan juridique et déclaré pupille de l'État.

Lorsque l'enfant est devenu pupille de l'État, la structure qui l'accueille peut commencer à le préparer. La préparation d'un enfant ne consiste pas seulement à lui dire qu'il va avoir un papa et une maman. En s'adaptant à son âge et aux compétences verbales de l'enfant, il s'agit de lui raconter son histoire de vie, d'où il vient et quelles ont été les étapes avant son arrivée dans la structure qui l'accueille. Ensuite vient le moment de lui parler du projet qu'on a construit pour lui dans son intérêt.

On peut alors lui dire que l'on souhaite qu'il grandisse en famille avec un papa et une maman qui vont s'occuper de lui pour la vie.

► Du côté des adoptants :

Tout candidat à l'adoption doit être titulaire d'un agrément en vue d'adoption. Un agrément est également nécessaire au Togo pour les Togolais souhaitant adopter un enfant.

Concernant l'adoption internationale, les personnes munies de cet agrément doivent ensuite faire appel à un Organisme Autorisé pour l'Adoption (OAA). Avec la Convention de La Haye, le recours à un Organisme Autorisé pour l'Adoption est incontournable et obligatoire.

Cet OAA fait alors l'intermédiaire entre les personnes qui souhaitent adopter et le Comité Nationale d'Adoption d'Enfants au Togo (CNAET).

Il n'y a plus aucune possibilité de démarche individuelle avec le Togo.

► Entre l'État, la structure qui accueille l'enfant et les adoptants :

Ce n'est pas la structure qui accueille l'enfant qui choisit les futurs parents.

Ce ne sont pas les personnes candidates à l'adoption d'un enfant qui « choisissent » l'enfant.

Ce n'est d'ailleurs pas dans ce sens que se fait la démarche, la démarche part toujours du besoin

de l'enfant, du besoin qu'il a d'avoir des parents.

Le Comité Nationale d'Adoption d'Enfants au Togo a connaissance de la situation d'un enfant et de son adoptabilité. Il cherche d'abord une candidature de parents adaptée à la situation de l'enfant au niveau national. S'il ne trouve pas, il fait appel à un Organisme Autorisé pour l'Adoption. Le CNAET décide ensuite de la candidature de parents qu'il retient pour l'enfant.

À partir de ce moment-là, seulement, les candidats-parents et la structure qui accueille l'enfant sont informés de ce qu'on appelle « un apparentement ».

La « mise en relation » entre les parents et l'enfant peut s'organiser.

► La mise en relation :

Différents temps sont proposés pour permettre une rencontre progressive entre les parents adoptants et l'enfant :

- Une rencontre s'organise le plus tôt possible entre le professionnel référent de l'enfant ou la personne qui le connaît le mieux, le responsable de la structure d'accueil, le couple de parents adoptants et un représentant de l'Organisme Autorisé pour l'Adoption.
- Des temps de rencontre de plus en plus longs entre l'enfant et ses parents adoptifs se mettent en place. L'enfant concerné conserve les temps de vie collective où il retrouve ses pairs et les adultes qui se sont occupés de lui jusqu'à présent.
- Des sorties de l'enfant avec ses parents adoptants sur l'extérieur s'organisent au bout de quelques jours lorsque l'enfant se sent en sécurité.
- Les parents rencontrent l'école où est scolarisé l'enfant.
- Lorsque l'enfant semble prêt, la famille part vivre sur l'extérieur et à proximité de la structure d'accueil pour 1 ou 2 nuits avec retour sur la structure en journée.
- Puis c'est le départ avec un temps organisé pour se dire « au revoir ».

C'est ainsi que la mise en relation de ce petit garçon avec ses parents adoptants s'est effectuée au CAST en mars 2017.

La famille, après une belle fête d'au revoir avec tous les enfants et professionnels du CAST, est partie sur Lomé, où ils sont restés 2 ou 3 semaines le temps des dernières démarches administratives.

La famille est arrivée en France, ils vont très bien.

Nous leur souhaitons tout plein de bonheur

